

Recommandations des directions de santé publique en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale



- 1. Aide sociale : bonifier l'allocation de base** pour permettre d'atteindre au moins la mesure du panier de consommation correspondant à un niveau de vie modeste et de base.
- 2. Davantage de logements sociaux et communautaires** : s'assurer que le logement social et communautaire fasse l'objet d'un réinvestissement substantiel annuel jusqu'à l'atteinte d'une proportion de 20 % du parc de logements locatifs.
- 3. Services de garde : développer de nouvelles places en CPE** en priorité pour les enfants de régions ou de quartiers défavorisés ou qui comptent la plus grande proportion d'enfants vulnérables.
- 4. Éducation : mener des travaux sur les impacts liés aux parcours scolaires différenciés (public régulier, public à programmes spécialisés, privé)**, notamment au regard des inégalités sociales de santé, et identifier les pistes de solutions pour les réduire.
- 5. Transport collectif : mieux financer les initiatives de transports collectifs et alternatifs** non seulement dans les villes, mais aussi dans les régions périurbaines et rurales.
- 6. Organismes communautaires : accroître le financement à la mission globale des organismes communautaires** et des initiatives sociales pour renforcer leur capacité d'agir dans leur propre mission d'aide, d'accompagnement, de défense des droits et de participation citoyenne.
- 7. Soutien et concertation avec les partenaires autochtones** : développer, en concertation et en soutien aux partenaires autochtones, des mesures qui prennent en compte leurs besoins, leurs priorités, les moyens qu'ils privilégient ainsi que les besoins financiers associés à ces mesures.

Ces actions sont prioritaires puisqu'elles agissent sur les causes structurelles des inégalités, de la pauvreté et de l'exclusion sociale.



Recommandations prioritaires identifiées dans le
Mémoire des directrices et directeurs régionaux de santé
publique – Plan d'action gouvernemental en matière de lutte
contre la pauvreté et l'exclusion sociale - Juin 2023